

LE CANADA ET LA CORÉE SIGNENT DE NOUVEAUX ACCORDS BILATÉRAUX

Le 13 janvier 1997 N° 6

Le ministre du Commerce international, M. Art Eggleton, et le secrétaire d'État (Asie-Pacifique), M. Raymond Chan, qui accompagnent la mission de l'Équipe Canada en Corée, ont signé aujourd'hui à Séoul trois nouveaux accords visant la coopération en matière de changement climatique, l'échange d'information sur la coopération au développement et la prolongation du programme vacances-travail.

«La mission de l'Équipe Canada 1997 a donné une impulsion sans précédent à nos relations commerciales avec la Corée, et a accentué la coopération entre nos deux pays, a déclaré M. Eggleton. Étant tous deux de moyennes puissances, le Canada et la Corée, qui sont aussi de solides partenaires, peuvent faire beaucoup ensemble en matière d'environnement et de développement, ainsi qu'à l'égard d'autres importantes questions, pour le bénéfice de leurs citoyens et du monde en général».

Outre les accords signés aujourd'hui, les deux pays ont prolongé pour un an un accord sur la coopération dans le domaine de l'agriculture et de l'agroalimentaire, et M. Chan a assisté à la signature d'un accord sur le jumelage de deux parcs marins, à savoir la Réserve du parc national Pacific Rim, au Canada, et le Parc national marin de Hallyeo-Haesang, en Corée. Le jumelage des parcs fait suite à l'annonce faite le 10 janvier par le Premier ministre Jean Chrétien voulant que la «Colline Radar», située dans la Réserve du parc national Pacific Rim, sera rebaptisée «Colline Kap'yong», en mémoire de la contribution du Canada à la force d'intervention des Nations unies en Corée (1950-1953).

«Cette visite s'est avérée une occasion mémorable en ce début de l'Année canadienne de l'Asie-Pacifique, une année spéciale pour nous, de souligner la contribution que le Canada apporte depuis longtemps à la paix, à la stabilité et à la prospérité dans la région, a pour sa part déclaré M. Chan. Les Canadiens peuvent s'enorgueillir des liens qui les unissent au Pacifique, et du rôle que leur pays continuera de jouer dans la région grâce au

renforcement de ses relations avec des partenaires précieux comme la Corée».

- 30 -

Un document d'information joint en annexe décrit les nouveaux accords signés en Corée.

Pour de plus amples renseignements, les médias peuvent s'adresser au :

Service des relations avec les médias

Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international

(613) 995-1874

On peut aussi consulter le présent document sur le site Internet du Ministère:

<http://www.dfait-maeci.gc.ca>

Document d'information

NOUVEAUX ACCORDS ENTRE LE CANADA ET LA CORÉE

Déclaration d'intention sur le changement climatique

Les gouvernements du Canada et de la Corée ont convenu de coopérer dans le dossier du changement climatique et de mener ensemble des initiatives qui aideront à limiter les émissions de gaz à effet de serre. Les deux pays conjugueront leurs efforts pour accroître l'efficacité énergétique, ainsi que pour développer et utiliser davantage les carburants de remplacement et les énergies renouvelables. À cette fin, les deux gouvernements demanderont la participation des secteurs public, privé et non gouvernemental, et chercheront à intensifier les échanges commerciaux et technologiques dans le domaine, ainsi que la recherche et les échanges d'information en matière d'efficacité énergétique et d'énergie renouvelable.

Lettre d'intention sur la formation entre l'ACDI et la KOICA

L'Agence canadienne de développement international et l'Agence coréenne de coopération internationale (KOICA) ont convenu d'échanger de l'information sur leurs programmes respectifs d'aide au développement. Aux termes de l'entente, la KOICA aura accès à la formation sur place et aux cours de perfectionnement professionnel actuellement dispensés par l'ACDI. En outre, des spécialistes du développement de l'ACDI partageront avec la KOICA les résultats obtenus à l'égard de divers projets, grâce à des conférences, des ateliers et des séminaires.

Modification au Protocole d'entente sur les programmes de vacances-travail

Cette modification prolonge indéfiniment le Programme Canada-Corée de vacances-travail qui permet aux jeunes Canadiens et Coréens de 18 à 30 ans de visiter l'autre pays et d'y séjourner pendant une période pouvant aller jusqu'à un an, et d'y occuper un emploi occasionnel. Ce programme a été mis sur pied en 1995 à l'occasion de la visite au Canada du Président Kim Young-sam.

Protocole de jumelage de parcs marins

Patrimoine canadien (Parcs Canada) et la Régie des parcs nationaux de la Corée ont conclu une entente jumelant deux parcs marins, à savoir la réserve du parc national Pacific Rim, en Colombie-Britannique, et le Parc national marin de Hallyeo-Haesang, en Corée. Le parc canadien a été inauguré par le Premier ministre Chrétien; le parc coréen abrite l'île Koje-do, lieu de naissance du Président Kim Young-sam. L'entente facilitera la coopération en ce qui concerne la gestion des parcs et les activités scientifiques relatives à la protection de l'environnement. Elle fait suite au jumelage, en 1995, de deux parcs terrestres, soit le parc national du mont Revelstoke et des Glaciers, également en Colombie-Britannique, et le parc national Chirisan, en Corée.

Arrangement relatif au Protocole d'entente concernant la coopération dans les domaines de l'agriculture et de l'industrie agroalimentaire

Ce protocole d'entente, qui a facilité la coopération et permis d'accroître les échanges commerciaux et techniques entre diverses organisations canadiennes et coréennes dans le secteur de l'agriculture et de l'agroalimentaire, a été prorogé pour une période d'un an.